

## CCN des Bureaux d'Études Techniques, cabinets d'ingénieurs conseils, sociétés de conseils

### Votre régime frais de santé Contrat surcomplémentaire Cotisations applicables

Les cotisations sont complémentaires à celles versées au titre des contrats d'adhésion collectifs du régime conventionnel.

Cotisations en euros	Régime Surcomplémentaire 3		Régime Surcomplémentaire 4		Régime Surcomplémentaire 5	
	Régime Général	Régime Alsace - Moselle	Régime Général	Régime Alsace - Moselle	Régime Général	Régime Alsace - Moselle
Salarié + enfant(s) à charge (CCN023105/00 - CCN023106/00)						
Surcomplémentaire facultative (en complément du socle de base obligatoire et de la surcomplémentaire option 2 facultative du régime conventionnel)	12,00 €		24,00 €		36,00 €	
Surcomplémentaire facultative (en complément de la surcomplémentaire option 1 obligatoire et de la surcomplémentaire option 2 facultative du régime conventionnel)	14,40 €		26,40 €		38,40 €	
Surcomplémentaire facultative ou obligatoire (en complément de la surcomplémentaire option 2 obligatoire du régime conventionnel)	14,70 €		26,70 €		38,70 €	
Extension facultative au conjoint, partenaire de PACS ou concubin du Participant (CCN023105/01 - CCN023106/01)						
Régime facultatif	8,40 €		18,00 €		26,40 €	

[humanis.com](http://humanis.com)

